



HAL
open science

Licence professionnelle Communication et management des événements

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication et management des événements. 2017, Université de Poitiers. hceres-02027503

HAL Id: hceres-02027503

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027503>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Communication et management des événements

Université de Poitiers

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Communication et management des événements* forme des conseillers, organisateurs d'événement, chargés de communication interne et externe, susceptibles d'évoluer vers la promotion d'artistes et de spectacles ou la production et l'administration de spectacles. La formation vise l'insertion professionnelle immédiate des étudiants dans le secteur de la communication et de l'événementiel local et national. Les étudiants sont formés pour travailler aussi bien dans des organisations marchandes (entreprises) que non marchandes (associations, organismes publics). La formation est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Angoulême.

Une large part de la formation est consacrée à la professionnalisation des étudiants (projets, stages, apprentissage, micro-projets). Dans cette optique, des professionnels participent aux enseignements et au suivi du diplôme. La licence est également insérée dans le contexte institutionnel et culturel local.

Cette licence professionnelle est ouverte depuis 12 ans (2005) en formation initiale classique et en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). Elle peut aussi accueillir des étudiants en formation continue. Elle accueille des étudiants titulaires d'un bac + 2 (diplôme universitaire de technologie, brevet de technicien supérieur, deuxième année de licence (L2)). Chaque année une seule promotion est constituée composée pour moitié d'alternants.

Analyse

Objectifs

Le positionnement de la LP est pertinent dans la mesure où elle a pour objectif principal de donner une compétence en communication et en management des événements à ses étudiants. La structure de la LP montre bien ce double ancrage communication (avec une unité d'enseignement (UE) Communication) et management des événements (avec des UE Droit management et Gestion logistique des événements). Les postes occupés par les diplômés sont principalement dans le domaine de communication (chargé de communication, d'événementiel, de production etc.). En revanche on peut s'interroger sur la pertinence du positionnement de cette formation car la dynamique d'emploi étant actuellement difficile dans le domaine culturel, la plupart des étudiants trouvent un emploi en dehors de ce domaine.

Organisation
<p>Le contenu des programmes est en adéquation avec les objectifs de la formation. La formation est découpée en huit UE : un de mise à niveau, cinq d'enseignements traditionnels, une UE projets tuteurés et une UE activité en entreprise. L'ensemble accorde une place importante à la pluridisciplinarité, à la culture générale et bien sûr à la professionnalisation. Les enseignements sont organisés de manière progressive (modules de mise à niveau, modules d'acquisition des connaissances, modules tournés vers les compétences, modules de professionnalisation). Le guide de contenu de la formation, mis en place en 2014 et annexé au dossier, est un outil pertinent.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP n'est pas redondante avec d'autres formations au niveau régional. Il n'existe pas de formations équivalentes dans la ville de Poitiers ni dans la communauté d'universités et établissements (COMUE). Par rapport aux autres licences similaires au niveau national, la LP se distingue par son orientation vers l'événementiel culturel. La formation semble correctement positionnée dans son environnement proche. Les relations de la formation avec des organisations culturelles (salles de spectacle, festivals, associations culturelles) et des collectivités (mairies, conseil régional) sont établies mais l'aspect formel des « partenariats », sous la forme de conventions par exemple, n'est pas précisé dans le dossier. La liste des partenaires privés est plus restreinte ce qui constitue une limite puisque la plupart des étudiants trouveront un emploi dans ce secteur. Enfin, la formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs rattachés à plusieurs laboratoires de recherche : le centre de recherche en gestion (CEREGE), le laboratoire de recherche spécialisée dans l'étude des migrations internationales et des relations inter-ethniques (Migrinter), l'équipe d'accueil formes et représentations en linguistique et littérature (FoReLL), et l'institut de droit public (IDP).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est équilibrée. Elle est composée d'enseignants-chercheurs (6) et enseignants (4) qui interviennent dans les principales disciplines de la formation (communication, ressources humaines, marketing, droit) ainsi que d'intervenants extérieurs professionnels (12). Ces derniers, issus pour l'essentiel du monde culturel et des institutions publiques de la région, sont qualifiés pour assurer les enseignements qu'ils dispensent dans la formation. Ils assurent environ un tiers des enseignements dans le programme. Il est précisé que quatre enseignants participent au pilotage de la formation au moyen de réunions trimestrielles mais il n'est pas indiqué quels sont les enseignants qui accompagnent la responsable de la formation, ni l'éventuelle répartition des responsabilités entre ceux-ci. Les intervenants extérieurs ne semblent pas associés au pilotage de la formation.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs présentés sont satisfaisants et stables dans le temps (26-28 étudiants par an). Les étudiants proviennent de brevets de technicien supérieur et pour le reste d'autres formations, notamment de diplômes universitaires de technologie et de L2. Les promotions sont composées principalement d'étudiants issus d'autres établissements. On signale la présence de un à quatre étudiants par an issus des formations de l'IUT d'Angoulême, ce qui pose la question de l'attractivité de la formation en interne. Les taux de réussite sont bons (100 % en 2014, 97 % en 2013). Si le taux d'insertion professionnelle indiqué dans le dossier est faible à 6 mois (46 %), il est bien meilleur à 18 et 30 mois (86 % à 94 %). Le dossier ne précise pas si les alternants s'insèrent mieux ou pas à l'issue de la formation. Chaque année quelques étudiants décident de poursuivre leurs études (trois ou quatre). C'est un point de vigilance pour l'équipe pédagogique qui a mis en place des cours favorisant l'insertion professionnelle (recherche d'emploi dans le secteur de l'événementiel ou de la communication). Ces cours sont dispensés par des professionnels spécialistes de l'aide à la recherche d'emploi (cadres à Pôle emploi).</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche dans la formation est assez faible malgré la participation de six enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique. Par exemple, certains EC demandent aux étudiants de participer à leurs enquêtes dans le cadre des cours. La préparation des mémoires de stage et de projets tuteurés ne semble pas accompagnée par une formation méthodologique qui pourrait être proposée par les EC. Ces derniers appartiennent à plusieurs laboratoires de recherche mentionnés dans le dossier. La pluridisciplinarité de l'équipe des EC, qui est à souligner, pourrait être davantage valorisée dans la formation.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation dans le cursus de la formation est en adéquation avec les exigences d'une LP. L'objectif de professionnalisation est clairement au cœur du projet pédagogique. Elle est mise en œuvre par des projets tuteurés (7 mois), des stages (12 à 16 semaines), l'alternance (27 semaines), des microprojets (4 semaines pour les non alternants, 1 semaine pour les alternants), un jeu d'entreprise (2 semaines) et des cours spécifiques renforcés (projet professionnel personnalisé). La formation a développé des partenariats avec des collectivités locales ou territoriales ainsi qu'avec des associations et des entreprises privées pour faciliter l'apprentissage par l'immersion professionnelle (journées de rencontre, participation des étudiants à des événements professionnels, etc.).</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des stages et des projets tuteurés est satisfaisante dans la formation. Ils sont valorisés respectivement par 21 et par 9 crédits européens (ECTS). La durée du stage est de 12 à 16 semaines pour les étudiants et une période de professionnalisation de 27 semaines est prévue pour les alternants. Alors que les étudiants qui suivent un rythme classique réalisent leur stage en fin de formation, les alternants passent deux semaines en cours et deux semaines en entreprise. Ces différences posent la question de l'organisation des cours/travaux pour la promotion composée pour moitié d'alternants. Les étudiants, qu'ils soient en formation initiale classique ou en alternance, doivent réaliser 2 types de projets : les projets tuteurés et les micro-projets. L'organisation de ces projets pose aussi question compte tenu des deux profils d'étudiants. Toutefois la place des projets est satisfaisante pour ce type de formation visant l'insertion professionnelle rapide des diplômés.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est limitée dans cette formation. Les échanges d'étudiants restent marginaux. Néanmoins, la formation accueille chaque année quelques étudiants étrangers (15 à 20 dossiers d'étudiants étrangers reçus, 3 retenus, 1 inscrit en 2015-2016). Les étudiants de la promotion ont la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger (5 pour la promotion 2015-2016) et un accent est mis sur la maîtrise de la langue anglaise (module d'anglais de 30 heures, pièce de théâtre en anglais, exposés en anglais sur les projets tuteurés, rédaction des curriculum vitae et lettre de motivation en anglais, préparation au <i>test of english for international communication</i> (TOEIC)).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le nombre de candidatures reçues est de 350 à 400 par an. Il reflète la bonne attractivité de la formation et le peu de concurrence directe dans son environnement proche. La formation met en place des procédures permettant la création de passerelles pour les salariés souhaitant valider leur acquis (deux à cinq candidatures en valorisation des acquis de l'expérience (VAE) par an) ou intégrer la formation (validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)) ou désirant reprendre leurs études pour valider une troisième année de licence (L3). La procédure de recrutement est exigeante. Il est demandé aux candidats de présenter un dossier de motivation de 15 pages, ce qui constitue clairement un gage de sérieux. La commission de recrutement composée des intervenants dans la formation sélectionne les dossiers. Seuls les candidats à l'alternance bénéficient ensuite d'un entretien. On peut se demander pourquoi concernant les candidats hors alternance un entretien individuel ne vient pas compléter la sélection sur dossier. On pourrait en effet envisager une première sélection sur dossier puis des entretiens individuels pour tous les candidats présélectionnés. Trois modules de mise à niveau sont proposés aux étudiants à la rentrée en communication, informatique et négociation, ce qui semble judicieux compte tenu des profils variés recrutés. Aucune demande de réorientation n'a été constatée ces cinq dernières années.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le diplôme fonctionne uniquement en présentiel sous le régime de la formation initiale classique et de l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation). Depuis l'ouverture de la formation en 2005, les alternants représentent en général la moitié de la promotion (13 étudiants en parcours classique et 13 alternants). Dans la mesure où il est indiqué que la formation n'arrive pas à répondre à toutes les demandes d'apprentis de la part des entreprises, on se demande pourquoi la part des alternants dans la formation n'est pas plus élevée. De plus, le contenu du dossier ne permet pas de bien comprendre la façon dont cohabitent les deux populations d'étudiants en parcours classique et en alternance. Le nombre d'étudiants en formation continue dans une promotion étant très faible (zéro depuis trois ans), il serait intéressant d'en comprendre les raisons. La formation n'a pas de module spécifique dédié au numérique même si le numérique n'est de fait pas totalement absent des pratiques pédagogiques. La LP bénéficie potentiellement des initiatives et du support du centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques.</p>

Comme déjà évoqué précédemment, on notera également un accent poussé sur l'apprentissage de l'anglais et des modalités pédagogiques plutôt « innovantes » : jeu d'entreprise, micro-projets, etc.
Evaluation des étudiants
Les règles générales d'évaluation des étudiants, les modalités de contrôle des connaissances et les règles de délivrance du diplôme sont bien détaillées dans le dossier et conformes à ce que l'on peut attendre en LP. L'évaluation des étudiants se fait par chaque enseignant dans sa matière et en lien avec le tuteur professionnel pour les projets et stages. On note une volonté de développer des modalités d'évaluation en phase avec la logique de professionnalisation du diplôme : travaux de groupe, travail de terrain, compétences évaluées par les professionnels de terrain. A l'initiative de certains enseignants, des pratiques d'évaluation innovantes sont proposées. Par exemple, l'enseignant responsable du cours de communication d'entreprise a proposé un mode d'évaluation basé sur « la maîtrise du terrain organisationnel » dans le cadre de travaux de groupes rassemblant deux étudiants en formation classique et deux alternants.
Suivi de l'acquisition de compétences
L'annexe descriptive du diplôme (ADD) et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont claires et bien renseignées, notamment en termes d'acquisition des compétences pour les étudiants qui s'engageraient dans la formation. Les modalités d'évaluation sont en conformité avec les objectifs pédagogiques annoncés en termes de connaissances et de compétences à acquérir. En plus des évaluations individuelles pour lesquelles les enseignants font un retour aux étudiants, les enseignants ont mis au point des fiches d'évaluation pour l'ensemble des projets permettant aux étudiants de mieux suivre leur progression. La démarche visant la constitution d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour l'étudiant, outil pourtant proposé par l'université de Poitiers, n'est pas encore mise en œuvre dans cette formation.
Suivi des diplômés
La procédure de suivi des étudiants est mise en place par l'université de Poitiers au moyen de deux enquêtes à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme. Malgré cela, si les données quantitatives semblent assez satisfaisantes, il manque des informations plus qualitatives pour suivre plus finement l'entrée dans le monde professionnel des diplômés et pour juger de l'adéquation des postes trouvés par les étudiants avec le niveau de la formation. Il est fait mention de contacts avec les anciens étudiants, mais ceux-ci semblent informels. L'organisation d'événements destinés à des échanges entre diplômés (conférence, cérémonie de remise des diplômes etc.) pourrait améliorer la cohésion et les taux de réponse aux enquêtes qui restent moyennement satisfaisants (60 à 70 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le Conseil de perfectionnement réunit 2 fois par an les enseignants et professionnels intervenants et des représentants étudiants. Il est donc actif et ouvert aux différentes parties prenantes de la formation. Le compte rendu du Conseil joint en annexe du dossier montre que ce Conseil est l'occasion de réaliser une analyse critique des contenus de la formation et de proposer des évolutions. Les évaluations de la formation et des enseignements par les étudiants sont faites au moyen d'un questionnaire proposé par l'université de Poitiers, mais les taux de réponse sont tellement faibles que les résultats ne sont pas exploitables depuis au moins 2 enquêtes (2014, 2015), ce qui pose un problème pour le suivi de la formation. Certains enseignants procèdent donc à leur propre enquête et les résultats sont évoqués lors des réunions pédagogiques et lors du Conseil de perfectionnement.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Finalités pédagogiques du diplôme clairement définies, offre unique dans la région.
- Diversité des activités pédagogiques et des méthodes d'évaluation/notation des étudiants.
- Organisation de l'année axée sur une professionnalisation continue.

Points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle qui reste insuffisant à court terme.
- Formation trop peu tournée vers les entreprises privées qui constituent pourtant une part importante des débouchés.
- Place du numérique quelque peu insuffisante.

Avis global et recommandations :

Ce diplôme fonctionne de manière satisfaisante en ayant tissé des liens étroits avec des établissements culturels et des organismes publics de la région qui contribuent ainsi à son pilotage et à son fonctionnement.

Concernant les recommandations, afin de favoriser l'embauche des étudiants dans le secteur de la communication et de l'événementiel, deux axes seraient à étudier. D'une part, il serait possible faire évoluer le positionnement de la formation de la communication « culturelle » à la communication « des organisations marchandes et non marchandes » car la dynamique d'emploi étant actuellement difficile dans le domaine culturel, ce sont surtout des entreprises privées qui embauchent les jeunes diplômés. D'autre part, il serait peut être possible d'inciter davantage d'étudiants à se tourner vers l'apprentissage plutôt que vers la formation initiale classique car il y a une demande des entreprises. Enfin, le projet d'impliquer les étudiants dans l'organisation d'événements scientifiques serait un bon moyen de créer plus de synergie entre l'enseignement et la recherche.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 31/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013320 - licence professionnelle
« communication et management des évènements ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « communication et management des évènements », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval